

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion et présentation de l'agenda du Forum
2. Intervention du président du comité gestion des conflits d'intérêts (GCI),
3. Approbation du PV de la réunion du CCM du 12.02.2014,
4. Principales réalisations depuis la dernière réunion du CCM
5. Intervention des présidents des comités techniques du CCM
6. Validation de la mise à jour du Manuel des procédures du CCM
7. Décision du CCM concernant le renouvellement du CCM et la date de soumission de la note conceptuelle
8. Présentation et validation de la feuille de route
9. Décisions du CCM concernant le choix du comité technique (ad-hoc) qui sera chargé du suivi de la conception de la note conceptuelle
10. Date de la prochaine réunion du CCM

Thème	Discussions	Décisions	Actions à entreprendre	Responsable/ Echéance
Participation	Trente deux personnes (34) dont 15 membres titulaires et 19 autres dont 4 membres suppléants ont participé à cette réunion (liste des présents en Annexe). Le Quorum a été atteint avec la présence de 17 membres dont 15 titulaires et 2 suppléants votant.			
Point 1 de l'agenda	Pr. M. R. Kamoun, Président du CCM, a ouvert la réunion et a souhaité la bienvenue à tous les membres et non membres du CCM notamment les nouveaux membres du Ministère de la santé et de l'ONUSIDA ainsi qu'au Mr. Le PDG de l'ONFP, BP sida, qui viennent d'être désignés. Il a ensuite fait lecture des agendas de la réunion du CCM ainsi que du Forum qui ont été validés par les membres présents et a mis l'accent sur l'importance des décisions à prendre au cours de cette réunion.			
Point 2 de l'agenda	Mr. M. R. Baklouti, président du comité chargé de la gestion des conflits d'intérêt, a informé les présents que l'ordre du jour de cette réunion ne présente pas de conflit d'intérêt. Il a ensuite rappelé les présents que : <ul style="list-style-type: none"> - la majorité des membres du CCM vient de toucher la fin de son dernier mandat, arrêté à 3 ans dans le règlement intérieur du CCM, et a souligné la nécessité de minimiser les conflits d'intérêt lors de renouvellement de ces membres. - Le renouvellement des membres du secteur des ONG nécessite l'organisation des élections. A ce propos, il a proposé de mettre en place 			

un comité restreint pour surveiller ces élections

- Le CEPMR présente des conflits d'intérêts dans sa composition, avec la présence des SBP parmi ses membres et son président, d'où la nécessité de mettre en place un CCM et des sous comités sans présence de conflits d'intérêts

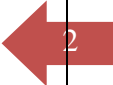
Puis il a mis l'accent sur la nécessité de suivre les nouvelles exigences du Fonds mondial et a informé les présents que ce Fonds commencera l'évaluation des CCM à partir du mois de janvier 2015 et que l'existence des conflits d'intérêts peut entamer l'arrêt des subventions accordées, selon la 6 ème exigence qui incite sur la nécessité de prendre en compte la question de conflit d'intérêt. A ce propos, Pr. Kamoun a souligné que le Fonds mondial est très exigeant en matière de conflit d'intérêts.

M. M. R. Baklouti a souhaité la bienvenue à l'équipe des consultants, nationaux et international, identifiée par la FEI pour l'élaboration de la note conceptuelle et a souligné que la présence de Pr. Mohamed Chakroun parmi ces consultants constitue un conflit d'intérêt qui doit être géré.

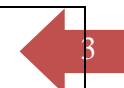
En outre, M. M.R. Baklouti a invité le BP sida de continuer son enquête concernant les difficultés rencontrées par l'ATUPRET Sfax et de préparer un rapport pour le CCM permettant de trouver des solutions adéquates à ces problèmes. A ce propos, Dr. Khaled a informé les présents que le BP a fait le diagnostic de situation, qui s'agit d'un conflit social et purement interne à l'association, et a souligné qu'on doit être vigilant sur les situations programmatique et financière de l'ATUPRET. Les rapports seront prêt dans deux semaines et doivent être validées et transparentes, sinon, le CCM doit trancher. M. Lajnaf a rappelé les présents que l'ATUPRET été membre fondateur du CCM et qu'elle a beaucoup donné pour la réussite des programmes de lutte contre le sida.

M. Adnène a demandé si le CCM a reçu un rapport du BP sur la situation de l'ATUPRET avant de la visiter, selon sa proposition lors de la dernière réunion du CCM

M. Zied a mis l'accent sur la nécessité de trouver des solutions pour les



	<p>éducateurs pairs UDI de l'ATUPRET. Mme Faten a également soulevé le problème d'indemnité et de frais de transport que les éducateurs pairs TS n'en bénéficient pas et a mis l'accent sur la nécessité de mettre à leur disposition des ordres de mission et badge afin d'éviter les problèmes avec le ministère de l'intérieur. A ce propos, Pr. Kamou a souligné la nécessité d'assurer la sécurité des personnes qui travaillent sur terrain de leur fournir tous ce qui est nécessaire à les protéger.</p> <p>Enfin, M. M. R. Baklouti a souligné la nécessité d'introduire un point de l'ordre de jour pour la composante tuberculose et a remercié tous les membres qui ont participé à la réussite du premier mandat du CCM ainsi que toutes les parties prenantes, les consultants, l'UGP et le secrétariat du CCM.</p>			
Point 3 de l'agenda	Le Président rappelle que le PV de la réunion du 12 février 2014 a été transmis à tous membres. Il demande si quelqu'un a des commentaires ou des questions à formuler.	N'ayant pas de remarques le PV de la réunion du CCM du 12.02.2014 est approuvé et dûment signé par le président du CCM	Secrétariat du CCM	
Point 4 de l'agenda	<p>Dr Maamouri a donné un aperçu sur les principales activités réalisées par le CCM depuis la tenue de sa dernière réunion notamment en ce qui concerne les activités de supervisions, les réunions de Bureau du CCM et des différents comités, l'identification du cabinet pour l'acquisition d'un logiciel comptable du CCM et la formation sur ce logiciel et la participation d'une délégation Tunisienne à l'atelier régional du FM sur le NMF (2-5 mars 2014).</p> <p>Il a également informé le CCM que dans le cadre du dialogue pays, 11/14 réunions programmées, avec les secteurs des ONG, des PVVIH et des populations clé, ont été réalisées. L'objectif global est de définir les priorités de ces populations dans le cadre de la conception de la nouvelle requête au FM. Il a ajouté que cette réunion sera suivie d'un forum sur « la prise en compte des populations clé et leurs besoins dans la politique de santé », ce qui permettra d'identifier des mécanismes innovants pour renforcer l'accès à la prévention et aux soins de ces populations dans le cadre du système de santé. Une table ronde sur « les stratégies et politiques nationales de financement de la riposte à l'épidémie de VIH » est prévue au mois de mai 2014.</p>			





Il a ensuite informé les présents des échanges avec le Fonds mondial et GMS dont les principaux points évoqués sont :

- La gestion des conflits d'intérêts au CCM et nécessité de satisfaire les 6 critères d'éligibilité du CCM avant janvier 2015. A ce propos, Pr. Kamoun a rappelé les présents que les BP et SBP ne doivent pas être dans les postes de direction du CCM et de ses comités techniques.
- La présence des SB au sein des comités et comment gérer ce conflit,
- La nécessité de fonctionner avec un groupe de travail neutre dans le cadre du NMF. A ce propos, Dr. Maamouri a informé les présents que L'équipe GMS a proposé de ne pas couper lien avec les ONG et les SBP et de prévoir deux ateliers un pour faire l'évaluation de l'apport des SBP et un autre pour capitaliser les efforts des ONG en tant que SBP afin de collecter leurs avis
- La nécessité de réviser les TdR du comité d'élaboration des propositions et de celui de la gestion des conflits d'intérêts. A ce propos, Il a informé les présents que l'équipe GMS va nous aider à réviser le document de gestion des conflits d'intérêts.
- La participation du BP ou les BP dans la préparation de la subvention,
- Place du financement à double voie. A ce propos, Dr. Hamdouni a souligné que lors de la mission à Amman, le FM a suggéré de retenir un BP. Dr. Maamouri a informé qu'il y a une grille d'évaluation des capacités de gestion pour les candidats au poste de BP, mise en place par le FM et que le FM viendra aussi faire une deuxième évaluation du ou des BP identifiés. Il a ajouté que c'est le CCM qui peut décider s'il garde le même BP ou lancer un appel et décider de choisir 1 ou 2 BP. Pr. Chakroun a ajouté que le FM n'a pas encore prononcé pour 1 ou 2 BP et que c'est en fonction des spécificités des pays qu'on peut choisir. Passant au Vote, 16 voix on opté pour reportée la décision de choisir 1 ou 2 BP après les résultats de l'appel à candidature.
- Quelle devise pour la prochaine subvention NMF. Passant au vote, 14

Mettre en place un groupe de travail neutre pour accompagner la mise en place de la note conceptuelle

Attendre le résultat de l'appel à candidature pour le poste de(s) BP pour décider si on opte pour un financement à double voie

Préparer les TdR du BP et Lancer un appel à candidature dans les journaux

Le CCM

Secrétariat du CCM

	<p>membres ont opté pour l'utilisation de \$</p> <ul style="list-style-type: none"> - La nouvelle plateforme en ligne pour la gestion des subventions au NMF du FM. Cet outil impliquera le CCM, le (ou les)BP, l'ALF et le Secrétariat du Fonds mondial dans le cadre de la demande de fonds de subvention, de son examen, de son approbation et de sa gestion tout le long de sa durée. Passant au vote concernant les membres du CCM qui auront accès à la gestion de cette plateforme en ligne avec des droits d'éditeur, 15 membres ont voté pour le président du CCM. 	<p>Opter la même devise (\$) pour la prochaine subvention</p>	<p>Informers le Fonds mondial de cette décision</p>	<p>Secrétariat du CCM</p>
	<p>Puis il a informé les présents de la première mission du Dr Kémal CHERAB réalisée entre le 15 et le 19 avril 2014. L'Objectif de cette mission consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Elaboration de la feuille de route en concertation avec les parties prenantes du CCM Tunisie, le PNLs, la Société civile et les représentants des populations clés et des PvVIH en Tunisie. - Des Discussions autour des étapes clés du processus du dialogue pays et de l'élaboration de la note conceptuelle. 	<p>Confier au secrétariat du CCM et au président du CCM la gestion de la plateforme en ligne concernant la note conceptuelle avec des droits d'éditeur.</p>		
	<p>Mr. Gattaa, nouveau PDG de l'ONFP a demandé s'il y a moyen de communication entre le CCM et le BP pour faire le suivi de la subvention. A ce propos, Dr. Maamouri a souligné que la place du BP est très importante et qu'il y a une collaboration étroite entre le CCM et les BP des subventions du FM à travers le comité oversight, qui assure le suivi stratégique des subventions via le Dashboard et les visites de supervision, et les réunions succinctes entre le bureau du CCM et les BP pour résoudre certains problèmes avant leurs arrivées au FM.</p>	<p>Le président du CCM peut identifier les personnes qui auront le droit d'éditeur</p>		
	<p>Dr. Hamdouni a soulevé la question d'augmentation des salaires qui n'a touché que les médecins, pas comme prévu dans le plan d'action relatif aux économies de l'année 1. A ce propos, Dr. Khaled a informé les présents que le FM a demandé une situation détaillée sur tout le personnel recruté dans le cadre de la subvention et que la décision d'augmenter certains salaires a été prise par le Fonds mondial. Il a ajouté que le FM a demandé de transmettre le plan d'action de l'année 2 afin de vérifier les activités non réalisées pour l'année 1 et celles reportées. Ce travail a été fait et dans les jours suivants, sera exposé au CEPMR pour validation avant sa validation par le LFA.</p>			

Point 5 de l'agenda	<p>Dr. Chaouachi a informé les présents que lors de la réunion du CEPMR du 07 avril 2014, les membres ont discuté les préparatifs de la note conceptuelle et ont proposé une nouvelle composition de ce comité. Concernant le plan d'action relatif aux économies de l'année 1, elle a informé les présents que les choses ont changé et que les économies de l'année 2 seront consacrées pour la période non couverte par la note conceptuelle.</p> <p>Elle a ensuite mis l'accent sur la nécessité de ne pas avoir un BP qui est en même temps un SBP et ce afin d'éviter tout conflit d'intérêt. A ce propos, Dr. Hamdouni a soulevé les problèmes rencontrés par la DSSB avec le BP actuel qui est en même temps SBP et qui consistent à la déviation des activités du programme nationale au plan d'action de l'ONFP à savoir l'évaluation des enquêtes, l'évaluation de la riposte... ce qui a provoqué des difficultés de gouverner ces activités mutées voir leurs non réalisation. Pr. Chakroun a souligné que le FM préfère qu'un BP ne soit pas en même temps SBP pour minimiser les conflits d'intérêts. Dr. Maamouri a rappelé les présents que les SBP seront identifiés par le BP identifié et que c'est le CCM qui valide la liste des SBP identifiés.</p> <p>Dr Chemli a donné un aperçu des activités réalisées par le Comité de Communication dont les principales ont concerné :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conception des supports de communication du CCM qui sont en cours de préparations par les boites identifiées - la formation du comité et du secrétariat du CCM sur la mise à jour du site web du CCM - la participation de son comité à l'examen des offres pour l'acquisition d'une application comptable et l'identification d'une boite pour fournir cette application et une formation sur son utilisation <p>Il a ensuite rappelé les présents de l'adresse du site web du CCM, qui a resté pas très bien référencé et a invité les membres et les partenaires du CCM à participer à la rédaction des articles à insérer dans le site web.</p>	Demander au Fonds mondial si un BP peut être en même temps un SBP		Secrétariat du CCM
Point 6 de l'agenda	Dr. Maamouri a présenté le projet de mise à jour du point 5.3 du manuel des procédures relatif à la gestion de la caisse proposée par le bureau du CCM. Mr. A. Megdich a souligné la nécessité de lister les activités et de supprimer le mot « par exemple » et préciser que ca concerne les frais de déplacement	Approuver la mise à jour proposée par le bureau du CCM sous réserve de tenir compte de la remarque soulignée	Apporter les modifications nécessaires au manuel des procédures	Secrétariat du CCM

Compte-rendu de la réunion du CCM n° 6 (année juin 2013-mai 2014)	Date : 28.04.2014 à 09H00	Lieu : Hôtel AFRICA
---	---------------------------	---------------------

Point 7 de l'agenda	<p>Discutant la question relative à quel moment, renouveler le CCM, avant ou après l'élaboration de la note conceptuelle, Dr. Maamouri a rappelé les présents que les membres sont éligible pour un deuxième mandat selon le règlement intérieur du CCM et a souligné la nécessité de suivre les nouvelles exigences du Fonds mondial.</p> <p>Passant au vote, 16 membres ont voté pour le renouvellement des membres du CCM avant la mise en place de la note conceptuelle. A ce propos, le CCM a décidé de mettre en place un comité neutre et restreint pour encadrer les secteurs et sera chargé de la gestion des élections des secteurs du CCM et a recommandé de faire appel aux personnes qui ont soutenu les premières élections du CCM à savoir Dr. Ali Mrabet et Mr. Housem Ismail du CIMS</p> <p>Dr. Maamouri a informé les présents du groupe de consultants identifié par FEI pour l'élaboration de la note conceptuelle. Pr. Kamoun a également rappelé les présents du processus du choix de ce groupe par FEI. Concernant la date de soumission de la note conceptuelle, le CCM a recommandé ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soumettre la note conceptuelle à mi aout 2014 - Opter la fenêtre du 15 septembre 2014 pour l'examen de la note par le Comité technique d'examen des propositions - La date de début de la mise en œuvre de la note conceptuelle est le 1^{er} mars 2014 et celle de la fin de la note conceptuelle est fin février 2017 <p>Pr. Kamoun a souligné la nécessité de présence des populations clé dans le processus d'élaboration de la note conceptuelle. Il a également souligné que cette note sera basée sur le PSN, les résultats des enquêtes et les résultats du dialogue pays qui a déjà commencé et qu'il s'agit des discussions avec des populations clé, des PVIH et des ONG pour voir leurs besoins et alimenter la note conceptuelle. Dr. Chaouachi a ajouté que les populations clé et les ONG vont participer à la rédaction de la note conceptuelle à travers le dialogue pays.</p> <p>Concernant la nécessité d'intégrer le dialogue pays dans la note conceptuelle, Dr. Hamdouni a informé les présents qu'il y a des focus groupes ont été réalisés avec les populations clé et leurs besoins ont été pris en compte dans le PSN.</p>	<p>Entamer le renouvellement du CCM avant la mise en place de la note conceptuelle</p> <p>Constituer un comité restreint chargé de la gestion des élections</p>	<p>Lancer un appel pour entamer les procédures des élections des nouveaux membres</p> <p>Voir la disponibilité de Dr. Ali Mrabet et M. Housem Ismail pour constituer le comité de gestion des élections</p>	<p>Secrétariat CCM</p> <p>Secrétariat du CCM</p>
---------------------	--	---	---	--



Point 8 de l'agenda	<p>Présentant la feuille de route élaborée par Dr. Cherabi lors de sa première mission en Tunisie, les principales discussions ont portées sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr. Hamdouni a informé les présents que le PSN a été transmis aux différents partenaires cependant, certains n'ont pas encore transmis leurs commentaires. A ce propos, elle a invité les présents de transmettre les remarques dans les meilleurs délais afin de les transférer au consultant international, Dr. Cherabi, et a informé les présents que l'atelier de validation du PSN est prévue pour le 23 mai 2014 et la validation des enquêtes doit être faite au début du mois de juin 2014. - Dr. Chaouachi a informé les présents de l'existence des obstacles concernant le démarrage des enquêtes et que les fonds doivent être débloqué pour pouvoir commencer. Dr. Khaled a souligné que les problèmes et les blocages ont été résolus, les ONG peuvent entamer leurs enquêtes et les fonds seront débloqués dans les meilleurs délais. - Les présents ont été informés que les enquêtes des UDI et des TS nécessitent 60 jours, l'enquête des MSM nécessite 2 à 3 semaines et que les résultats préliminaires ne seront prêt que fin juin 2014. <p>La feuille de route a été mise à jour suite aux discussions des présents et a été validée par les membres du CCM</p> <p>Dr. Maamouri a souligné la nécessité d'accélérer le processus des enquêtes et la nécessité de tenir chaque étape de la feuille de route au délai mis en place.</p>			
Point 9 de l'agenda	<p>Les présents ont été rappelés que la note conceptuelle sera rédigé par les consultants et que le groupe restreint sera chargé de suivre les différentes étapes pour l'élaboration de cette note et veillera à ce que tous les éléments nécessaires soient présents.</p> <p>Il a été proposé d'avoir des réunions périodique avec le CEPMR</p> <p>Le CCM a suggéré la présence du PNLs parmi le groupe restreint et a recommandé que les étapes de processus de mise en place de la note conceptuelles doivent être validées par le bureau du CCM</p>	Demander au FM si la présence du PSN au sein du groupe ne constitue pas un conflit d'intérêt		



	<p>Discutant la présence d'un représentant des MSM et un représentant des TS au sein de ce groupe, il a été suggéré de trouver des personnes compétentes et n'appartiennent à aucun BP ou SBP</p> <p>Les membres du groupe validé par le CCM sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- Dr Hayet Hamdouni (PNLS, membre CCM);- Mr Lassaad Soua (ONUSIDA, membre CCM) ;- Dr Guido Sabatinelli (OMS, membre CCM) ;- Dr. Lotfi Chemli (MAS, membre CCM);- Mme Myriem Ghorbel (selon disponibilité) ;- un thérapeute (à voir avec Pr. Hanène Tiouiri) ;- un juriste (demander à Mr. Hedi Mchaeb de nous proposer un profil disponible) ;- un épidémiologiste (Dr. Hajer Skhiri) ;- un sociologue (Mr Sénim Ben Abdallah) ;- Un économiste (à voir avec Mme Ines ayadi) ;- Dr Sihem Bellalouna (MSP, membre CCM) ;- Mlle Souheila Ben Said (PvVIH, membre CCM),- Mr Zied Douiri (population clé, membre CCM) ;- Dr Sana Dridi (JMSF, membre CCM).			
Point 10 de l'agenda	La date proposée pour la prochaine réunion du CCM est le 31.07.2014.			

ANNEXE 1

Liste de présence, séance du 28.04.2014

	Nom et prénom	Entité/Organisation
Membres CCM présents	1. Pr. Mohamed Ridha KAMOUN	Président du CCM (Président ATLMST/sida, Tunis)
	2. Pr Mohamed CHAKROUN	Vice-président CCM (secteur Universitaire, Sce infectieux CHU Monastir)
	3. Mr. Mohamed Ridha BAKLOUTI	Membre CCM (ONG Non thématique sida, ONJS)
	4. Dr Hédia CHAOUACHI	Membre CCM (ONG active dans la lutte contre les maladies)
	5. Dr. Lotfi CHEMLI	Membre CCM (Ministère des Affaires Sociales)
	6. Dr. Hayet HAMDOUNI	Membre CCM (Ministère de la Santé)
	7. Dr. Sihem BELLALOUNA	Membre CCM (Ministère de la Santé)
	8. Dr. Neila CHEMMAM	Suppléante CCM (Ministère de la jeunesse et des sports)
	9. Mr. Mounir BEN JAMMOUR	Membre CCM(Représentant secteur religieux)
	10. Mr. Salem LAJNAF	Suppléant CCM (ONG actives dans la lutte contre les maladies)
	11. Dr. Taher CHENITI	Membre CCM (ONG actives dans la lutte contre les maladies)
	12. Mme Souheila BEN SAID	Membre CCM (représentante, PVVIH, ATLMST sida)
	13. Dr. Sana DRIDI	Membre CCM (ONG actives dans la lutte contre les maladies)
	14. Mr. Fadhel BEN MEHREZ	Membre CCM (Représentant, PVVIH, GS++)
	15. Mr. Zied DOUIRI	Membre CCM (Représentant populations clé)
	16. Mr. Issam GRITLI	Membre CCM (Représentant populations clé)
	17. Mme Faten BOUHAHA	Membre CCM (Représentante populations clé)
Non membres CCM présents	1. Mr. Anis MEGDICH	LFA
	2. Pr. Ridha Gattaa	PDG ONFP
	3. Mr. Adnène BELHADJ AISSA	BP/ONFP
	4. Dr. Mohamed Kheireddine KHALED	Coordinateur programme FM composante sida
	5. Dr. Faouzi Abid	Coordinateur programme FM composante TB
	6. M. Issam Rebai	Représentant des populations clé
	7.	
	8.	
	9.	
	10.	

Membres excusés : Pr. Hanène Tiouiri, Dr. Fethi GHEDIRA, Pr. Majed BEJI, Dr. Karim DOUGAZ, Dr. Khalil ABDALLAH, Dr. Kacem Zehri

Secrétariat du CCM: Dr. Ahmed Maamouri, Melle Mounira Saddi